



Formulaire de demande du statut salarié

Vu le Statut Etudiant Salarié approuvé en CFVU du 25 juin 2024,

Critères d'éligibilité

- 1) Le statut salarié est susceptible d'être attribué à tout étudiant inscrit à l'Université de Montpellier en formation initiale dans un diplôme national (hors formations en alternance et hors formations générales et approfondies en sciences médicales, pharmaceutiques et odontologiques).
- 2) Les étudiants pouvant prétendre à ce statut et bénéficier à ce titre des dispositions mises en œuvre dans le cadre du présent dispositif doivent justifier d'une activité professionnelle encadrée par un contrat :
 - D'au minimum 10 heures hebdomadaires en moyenne, soit 40 heures par mois si le contrat a une durée inférieure à 12 semaines consécutives.
 - D'au minimum 120 heures par semestre d'enseignement ou 240 heures durant l'année universitaire pour un contrat de travail d'une durée supérieure à 12 semaines consécutives.

Demande de statut salarié(e) :

Première demande

Renouvellement

Nom et Prénom : **Numéro d'étudiant(e) :**

Date de naissance :

Adresse :

.....

Email : **Téléphone :**

Formation à l'Université de Montpellier :

L1 L2 L3 Licence Professionnelle M1 M2

BUT Diplôme d'ingénieur Doctorat Filières de santé Autre :

Faculté, Ecole, Institut :

Intitulé exact de la formation :

Activité professionnelle :

Activité professionnelle exercée :

Volume horaire hebdomadaire prévu par le contrat :

Type de contrat (*joindre une copie du contrat*) : CDD CDI Contrat d'intérim

Date de fin du contrat (hors CDI) :

Fait à, **le** / /

Signature de l'étudiant